

1. Indications générales

KRAITEC® top drain plus est un tapis de protection des bâtiments et de drainage non-tissé profilé avec un fort effet drainant sur et sous le tapis. Le non-tissé filtrant permet de filtrer des liquides jusqu'à la couche d'étanchéité et de les évacuer à l'aide de la face inférieure profilée.

KRAITEC® top drain plus est uniquement prévu pour une utilisation en extérieur.

2. Pose sur membranes d'étanchéité en bitume

La surface à protéger est à nettoyer très proprement. Seule une pose en une seule couche est prévue avec le **KRAITEC® top drain plus**. Les membranes sont en joint bord à bord et posées avec le dépassement du non-tissé en usine couvrant. Les membranes sont en principe posées en travers par rapport à la mesure la plus longue d'une surface et en quinconce dans un décalage de joint, selon les règles de la technique généralement reconnues et selon les directives nationales en vigueur.

KRAITEC® top drain plus est, au niveau de l'aboutement, à poser jusqu'au bord supérieur du revêtement à apposer. Conformément aux directives en matière de toits plats, la couche au-dessous doit présenter une pente minimale de 2 %. Une pose dans et pour de l'eau stagnante est interdite.

3. Pose sur membranes d'étanchéité synthétiques

Si une compatibilité avec le matériau est donnée, le processus est le même que ci-dessus. Sinon, une couche de séparation doit en plus être prévue entre le matériau et **KRAITEC® top drain plus**. La nécessité d'une couche de séparation et la compatibilité du panneau d'étanchéité dépendent de la décision du fabricant de panneau de toit.

4. Pose sur balcons et terrasses

En complément des spécifications pour la pose sur membranes d'étanchéité en bitume et membranes d'étanchéité synthétiques, il convient, dans le cadre d'une utilisation sur des balcons ou des terrasses, de sélectionner le plus petit écart entre les composants montants. (de plus, le point 5 est à prendre en considération.)

5. Informations utiles

Les tapis de protection des bâtiments et de drainage non-tissés **KRAITEC® top drain plus** de protection des bâtiments doivent être recouverts immédiatement après la pose (à charger) de gravier / sable / humus / dalles de passage ou toute autre matière similaire, afin d'éviter des modifications non désirées des dimensions sous l'effet des conditions météorologiques et un relâchement inhérent à la production.

De plus, une utilisation temporaire et des éventuelles salissures doivent être évitées, car les caractéristiques techniques pourraient être fortement influencées. Des mesures de protections supplémentaires doivent être prises ici (par ex. couverture avec un film PE).

Le fonctionnement / la durée de vie pour des applications spéciales n'ont pas été contrôlés. Veuillez respecter l'exclusion de responsabilité.

Pour éviter les dommages dans le cadre d'un stockage prolongé à l'extérieur, s'assurer que le tapis de protection des bâtiments et de drainage **KRAITEC® top drain plus** sont stockés de façon à être protégé et sec.

Exclusion de responsabilité :

Riches de nos tests et de notre expérience, nous souhaitons, avec nos informations, vous conseiller en notre âme et conscience et vous faire profiter de nos connaissances. Cependant, KRAIBURG Relastec GmbH & Co. KG ne peut garantir le résultat du traitement des produits KRAITEC® dans chaque cas en raison de la multitude de possibilités d'application et des conditions de stockage, de traitement et de chantier sur lesquelles nous n'avons aucune influence. Il convient de procéder à des essais de son propre chef. Notre service technique à la clientèle se tient volontiers à votre disposition.